



INAUGURATION DU 25 SEPTEMBRE 2026 DOSSIER DE PRESSE



Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois porte le Campus Santé 41, avec l'appui du Conseil Régional Centre Val-de-Loire, du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, d'Agglopolys, de la Mairie de Blois et de plusieurs communautés de communes du département. Le Campus regroupe depuis la rentrée 2026 les dispositifs de formation initiale et continue en santé au sein d'un pôle qui forme des étudiants et professionnels de santé dans un objectif d'installation dans le département, en s'appuyant sur des dispositifs pédagogiques innovants.

Le Campus Santé 41, une offre de formation en santé diversifiée

Le Campus Santé 41 réunit les composantes suivantes au service de la formation des professionnels de santé du Loir-et-Cher :

- Les **Instituts de Formation** en Soins Infirmiers (IFSI), d'Aides-Soignants (IFAS) et d'Ambulanciers (IFA) ;
- Le département de **formation continue médicale et paramédicale du CHSVB**, proposant des formations pour l'ensemble des professionnels de santé du GHT Santé 41 ;
- Le **Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence** du département (CESU 41) ;
- Des étudiants de **1^{ère} année de médecine de la faculté de médecine de Tours**, à partir de **Septembre 2028** ;
- Un **laboratoire de simulation** commun à ces composantes.

Il a vocation à accueillir quotidiennement plus de 800 étudiants.

Le Campus Santé 41 est **tourné vers les acteurs du territoire du Loir-et-Cher** et permet la rencontre des étudiants et des professionnels de santé avec des représentants d'usagers, des patients experts, des associations et des structures culturelles et sociétales.

Un objectif : développer l'attractivité des formations en santé dans le Loir-et-Cher

L'enjeu : attirer et fidéliser les professionnels de santé dans le département

L'objectif du Campus Santé 41 est de former les futurs professionnels de santé en proximité dans un lieu adapté à l'évolution des métiers de la santé, afin de les **fidéliser dans le Loir-et-Cher**. Plusieurs études montrent en effet que le lieu de formation initiale conditionne en grande part le lieu d'implantation professionnelle futur.

Le Campus a été dimensionné afin d'accompagner l'augmentation des quotas de formation initiale de professionnels, de manière à **former davantage de professionnels soignants** selon les besoins du territoire (vieillesse de la population, renoncement aux soins...)

Le Campus vise aussi à développer l'offre de formation continue des professionnels de santé du territoire afin d'accompagner l'évolution des métiers et des pratiques dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux du département.

Un lieu de formation innovant et attractif

Le Campus Santé 41 a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement, de la formation, la qualité de vie et la rencontre des différents professionnels de santé du département du Loir-et-Cher en formation, des étudiants, élèves et stagiaires en proposant :

- **Un guichet unique** en regroupant les équipes administratives et pédagogiques des instituts de formation paramédicale, du service de la formation continue, du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence.
- **Un campus connecté** pour favoriser les liens avec les facultés de médecine de Tours et d'Orléans et les autres formations d'enseignement supérieur du département ;
- **Des modalités d'enseignement par la simulation**, au travers d'un espace de simulation en santé.
- **Un cadre de travail et de vie attractif**, dans des bâtiments entièrement rénovés, permettant des modalités de travail diversifiées (salles de cours modulables, espaces de coworking, centre de ressources et de documentation), des espaces de travail partagés, dans un site réaménagé, ouvert sur la ville et proche du centre-ville de Blois.

Un pôle de simulation en santé, un outil innovant d'enseignement

La simulation en santé constitue un axe innovant et structurant de la formation paramédicale initiale portée par le Campus Santé 41. Selon le principe promu par la Haute Autorité de Santé, « *jamais la première fois sur le patient* », la simulation contribue directement à la qualité et à la sécurité des soins en préparant les futurs professionnels à des situations simples au départ, puis se complexifiant selon la progression des étudiants, dans un environnement maîtrisé et sans risque.

Le Campus Santé 41 est doté d'infrastructures pédagogiques de haut niveau avec quatre chambres doubles de simulation entièrement équipées de matériel de haute technologie, un studio pédagogique, une salle de soins, un espace de lingerie pédagogique et un garage ambulance permettant une immersion réaliste dans les contextes hospitaliers, médico-sociaux et pré-hospitaliers.

« Jamais la première fois sur le patient », le principe de la simulation

Le nouveau référentiel de formation dédie plus de temps à la simulation en alternance avec les stages en établissement. L'enjeu est de répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants sans surcharger les établissements d'accueil des stagiaires.

La retransmission des séances de simulation dans l'ensemble des salles de cours renforce l'analyse des pratiques et l'acquisition de compétences professionnelles durables.

L'espace de simulation sera dédié non seulement à la formation initiale mais aussi à la formation continue et à la formation aux soins d'urgence.

Par cet investissement, le Campus Santé 41 affirme son investissement dans l'innovation pédagogique, pour renforcer l'attractivité des formations paramédicales et garantir l'adéquation des compétences aux besoins des territoires

Un campus départemental soutenu et financé par les collectivités territoriales

Le Campus Santé 41, dont le montant total s'élève à près de **26 M€** (études, travaux et acquisition du bâtiment), est soutenu par plusieurs financeurs :

- Le Conseil Régional Centre Val-de-Loire : 12.6M€ ;
- Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher : 2M€ ;

- La communauté d'agglomération Agglopolys : 1.2M€ ;
 - La communauté de communes Romorantinois et Monestois : 150 000€ ;
 - La communauté de communes Val-de-Cher – Controis : 150 000€ ;
 - La communauté d'agglomération Territoires Vendômois : 150 000€ ;
 - La communauté de communes du Grand Chambord : 150 000€.
- **Total du financement des collectivités territoriales : 16.4M€.**
 - **Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois finance l'opération à hauteur de 9 M€.**

Les acteurs du Campus Santé 41 : des filières différentes, une mission commune, former des professionnels de santé

Former de nouveaux professionnels soignants, la mission des instituts de formation

- En formation initiale, les instituts de formation du Centre Hospitalier de Blois offrent des formations plurielles à Romorantin, Vendôme et à Blois. Les instituts entrent dans les murs du nouveau Campus à Blois sur la base d'un projet des instituts renouvelé. Ils dispensent plusieurs formations :
 - Devenir Infirmier(e)
 - Devenir aide-soignant(e)
 - Devenir ambulancier(e)
 - Formations préparatoires et continues

564 étudiants des instituts font leur rentrée cette année au Campus Santé 41.

Le projet des instituts a été renouvelé s'appuie sur 4 piliers :

L'Institut de demain se construit autour d'objectifs ambitieux : promouvoir l'innovation, la recherche, dans un environnement inclusif, collaboratif et durable.

La place des apprenants vise à garantir des parcours inclusifs et continus, en favorisant le bien-être et un environnement propice à la réussite de chacun.



L'Institut de
demain

La place des
formateurs

La place des
apprenants

La place des
partenaires et
des
employeurs

La place des formateurs ambitionne de renforcer leur autonomie, leur collaboration et leur accompagnement, tout en intégrant les usagers dans les processus éducatifs.

La place des partenaires et des employeurs vise à développer des collaborations pour enrichir l'expérience des apprenants et favoriser leur intégration professionnelle, tout en renforçant l'ouverture de l'Institut.

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Nombre d'étudiants

- 161** en 1^{ère} année
dont 3 contrats d'apprentissage
- 136** en 2^e année
dont 2 contrats d'apprentissage
- 111** en 3^e année
dont 5 contrats d'apprentissage

La promotion 22-25

103

étudiants ont
reçu leur diplôme
d'état infirmier
en mars, juillet et
décembre 2025.

873 professionnels formés dans le cadre de la formation
continue

INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS

Nombre d'élèves

130 élèves répartis sur trois
sites de Blois (91), Montoire
(22) et Romorantin (17), dont
28 contrats d'apprentissage.

123 élèves ont obtenu
leur Diplôme d'Aide-Soignant
en 2025.

20 élèves ambulanciers
dont **3** en apprentissage.

L'équipe

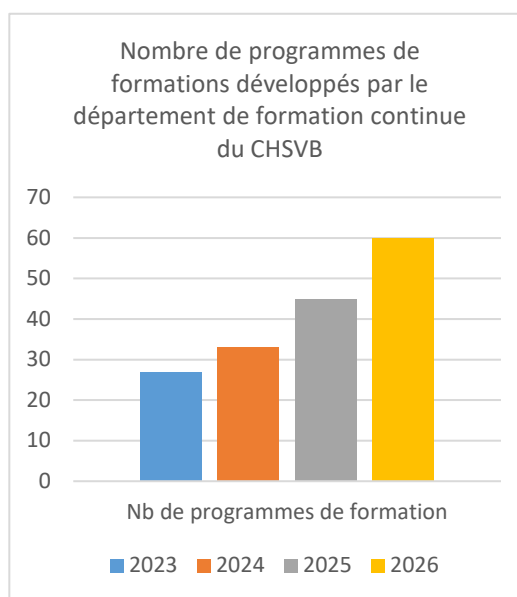
- 1** directeur
- 1** adjoint au directeur
Cadre Supérieur de Santé
- 29** cadres et infirmiers
formateurs
- 1** ingénieur en pédagogie
numérique
- 1** documentaliste
- 1** assistant informatique
- 2** agents d'entretien

*Pour l'IFAS : chiffres de la promotion 2025-2026/ Pour l'IDE : chiffres de la promotion 2022-2025

Former tout au long de la vie, la mission du département de formation du Centre Hospitalier de Blois et du CESU 41

Le Campus Santé 41 permet de continuer à renforcer **l'offre de formation continue du CHSVB** pour ses professionnels, ceux du Groupement Hospitalier de Territoire Santé 41 et au-delà. Le seul GHT Santé 41 comprend plus de 5 000 professionnels hospitaliers, pour un budget de formation continue cumulé supérieur à 5 M€. Cette offre de formation continue est aussi ouverte aux nombreux établissements médico-sociaux du territoire, tels que les Établissements Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes, des structures dans le champ du handicap et d'autres partenaires (CCAS).

Le département de formation continue du CHSVB est reconnu organisme de formation, certifié Qualiopi. Il forme notamment dans le champ de la santé mentale et de la gériatrie pour l'ensemble du territoire. Nombre de programmes développés par le département de formation continue du CHSVB est passé de 28 en 2023 à 60 en 2026. Le nombre d'agents formés par le département de formation continue du CHSVB a augmenté de 58 % entre 2022 et 2025, soit **3 900 agents formés en 2025**.



Le Centre d'Enseignement de Soins d'Urgence du département (CESU 41) a aussi vocation à poursuivre le renforcement de son offre de formation continue aux professionnels de santé du Loir-et-Cher. Attaché au SAMU 41, le CESU 41 est un acteur essentiel de la formation aux soins d'urgence et de la préparation aux situations sanitaires exceptionnelles. Il déploie ses actions de formation dans l'ensemble des établissements de santé du Groupement Hospitalier de Territoire Santé 41, mais aussi du Loir-et-Cher, contribuant à développer une culture commune de l'urgence et à renforcer la sécurité des patients. En 2025, 2 570 professionnels ont ainsi bénéficié d'une formation au CESU 41. Ces enseignements sont assurés par près de 50 formateurs, professionnels de l'urgence, de la réanimation ou de l'anesthésie, qui mettent leur expertise au service de la formation. Le CESU 41 s'investit également dans la sensibilisation du grand public aux gestes qui sauvent : 140 personnes ont été formées aux premiers secours et plus de 300 enfants ont été initiés aux gestes de premiers secours dans les écoles.

Enfin, face aux risques sanitaires majeurs, le CESU 41 prépare les professionnels du territoire à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles, (afflux massifs de victimes, attentats, épidémies...). Par ses actions auprès des professionnels, des établissements du GHT Santé 41 et du grand public, le CESU 41 contribue ainsi à renforcer la capacité collective du Loir-et-Cher à prévenir, prendre en charge et répondre aux situations d'urgence et aux crises sanitaires.

Les perspectives de développement de nouvelles formations sur le Campus

Un projet en partenariat avec la faculté de médecine de Tours : l'ouverture d'une première année de médecine dans le département du Loir-et-Cher

- **L'installation d'une 1ère année de médecine, dans le cadre d'un partenariat avec l'UFR Santé de l'université de Tours** s'inscrit dans le contexte suivant :
 - 50 % des médecins généralistes formés exercent à moins de 85 km de leur lieu de naissance. Une installation sur deux est située à moins de 43 km de l'université d'internat.
 - L'objectif a été fixé d'augmenter le nombre d'étudiants en médecine formés en région Centre – Val de Loire dans les prochaines années.
 - Tous les acteurs en santé et élus du département et de la région ont constaté depuis plusieurs années le besoin de renforcer l'offre de proximité du Loir-et-Cher, afin de favoriser les installations futures dans l'ensemble des établissements du GHT Santé 41 et en ville.
 - Un plan national porté depuis 2025 par le gouvernement s'est donné pour but de « diversifier l'origine géographique et sociale des étudiants en permettant aux plus jeunes d'accéder aux études de santé sur l'ensemble du territoire ».
- Le Campus Santé 41 permet au territoire de réunir les meilleures conditions d'accueil pour déployer dans un délai très rapide cette nouvelle offre d'enseignement et de formation. Les échanges ont eu lieu avec l'UFR Santé de l'université de Tours et le CHU de Tours, la **rentrée de septembre 2028** a été identifiée comme cible pour l'ouverture de la première promotion (20 ou 30 étudiants). Le dossier a été déposé au Ministère de l'Enseignement Supérieur par le Rectorat, l'instruction est en cours.

Un lieu ouvert à d'autres formations en santé et partenaires

Le Campus est un **lieu d'accueil et d'éclosion de nouvelles formations en santé dans le département, initiales ou continues.**

Par exemple, le Campus a vocation à accueillir le projet MUSES, Maison des Usagers et des Savoirs Expérientiels en Santé, porté par l'Université de Tours. Il s'agit d'un « projet régional participatif et inclusif en Centre-Val de Loire dédié aux savoirs expérientiels en santé. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, de débat et de mise en réseau entre les usagers du système de santé, les professionnels, les chercheurs et les institutions engagés dans la démocratie en santé. »

Le Campus, un enjeu territorial : la parole des élus

François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire



« La Région Centre-Val de Loire s'engage avec détermination dans la lutte contre la désertification médicale et dans le soutien pour l'accès aux soins, dans la proximité pour toutes les centrevalloises et tous les centrevallais. À cet effet, elle accroît ses financements à destination des formations sanitaires et sociales, afin d'augmenter le nombre de futur.es professionnel.les. Avec la même détermination, elle engage des investissements majeurs, dont la contribution du Campus Santé 41 est un magnifique exemple. Les instituts pluridisciplinaires, comme celui de Blois, sont des lieux de formation, de rencontre et de partage d'expérience entre les étudiantes et étudiants, garantissant ainsi une meilleure coopération entre les futur.es professionnel.les de santé. »

Ce nouvel équipement est particulièrement innovant. Grâce à ses outils pédagogiques modernes, il prépare les étudiantes et étudiants aux situations réelles de l'hôpital. Ces conditions de formation sont une vraie chance de réussite pour les futur.es diplômé.es, pour répondre dans la proximité aux attentes légitimes de la population. »

Philippe Gouet, Président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher



« Le Campus Santé 41 est bien plus qu'un nouvel équipement de formation : c'est un investissement stratégique pour l'avenir de notre département et de notre système de santé. Face au déficit de professionnels de santé et aux tensions qui touchent de nombreux métiers médicaux et paramédicaux, nous devons agir concrètement pour former davantage et mieux, mais aussi pour donner envie à nos jeunes de construire leur avenir en Loir-et-Cher. C'est tout le sens de l'engagement du Département, qui mobilise 2 millions d'euros pour ce projet. À travers cette contribution, nous affirmons une conviction forte : l'accès aux soins passe aussi par notre capacité à former, ici, les professionnels dont nous aurons besoin demain. Ce campus répond ainsi pleinement aux ambitions de notre feuille de route « Le 41 en bonne santé ». Il contribue à renforcer l'attractivité de notre département, à rapprocher les formations des étudiants et à créer les conditions pour que les talents que nous formons puissent, demain, exercer en Loir-et-Cher. En investissant dans ce campus, nous investissons donc à la fois dans notre jeunesse, dans notre santé et dans l'avenir du Loir-et-Cher. »

Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys



« Dans un contexte de tensions importantes sur les métiers de la santé, les métiers paramédicaux et de vieillissement de la population, le projet de Campus Santé 41 est déterminant pour renforcer l'attractivité du Centre hospitalier de Blois tout en garantissant l'installation de professionnels de santé sur notre territoire.

Ce pôle d'excellence permettra ainsi d'accueillir davantage d'étudiants, d'améliorer les conditions de travail et d'études des usagers du campus, pour répondre aux besoins de santé de la population et des employeurs du département. Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, est particulièrement fière d'accompagner financièrement cet ambitieux projet, essentiel pour le rayonnement de notre territoire. »

Marc Gricourt, Maire de Blois, Conseiller Régional, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois



« L'accès aux soins est aujourd'hui la première préoccupation de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Aucune collectivité, seule, ne peut y répondre. Mais nous savons une chose : on s'installe plus facilement là où l'on s'est formé, là où l'on a noué ses premières attaches professionnelles et personnelles. C'est tout le sens du Campus Santé 41 : former ici celles et ceux qui nous soigneront demain.

Avec ce campus, les futurs infirmiers, aides-soignants et ambulanciers du Loir-et-Cher disposeront d'un outil de formation moderne, à la hauteur de l'exigence de leur métier. Il porte également une ambition que je défends de longue date : l'ouverture à Blois d'une première année d'études de santé, jusqu'ici absente de notre département.

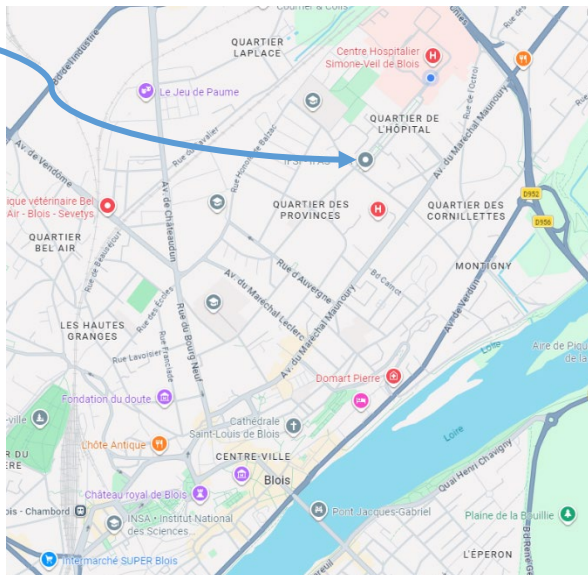
En tant que président du conseil de surveillance, je veux souligner l'engagement des acteurs de notre territoire : 26 millions d'euros réunis par la Région Centre-Val de Loire, le Centre hospitalier Simone-Veil, le Département, Agglopolys et cinq communautés de communes. Cette mobilisation reflète l'enjeu départemental du campus.

Comme maire, j'y vois également un beau projet urbain. Le campus redonne vie à une friche restée trop longtemps à l'abandon, à quelques minutes à pied de notre hôpital, et il conforte Blois comme ville étudiante à taille humaine. Il ouvre surtout une décennie décisive pour l'hôpital de Blois, appelé lui aussi à se transformer. Aux 560 étudiantes et étudiants qui y font leur rentrée : soyez les bienvenus. Blois est fière de vous accueillir.

Le Campus Santé 41, en pratique

Le Campus Santé 41

est situé 1 Mail Pierre Charlot, à Blois, proche du centre-ville et à proximité immédiate du site principal du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois.



Les pôles fonctionnels

Le campus s'organise autour de plusieurs pôles fonctionnels :

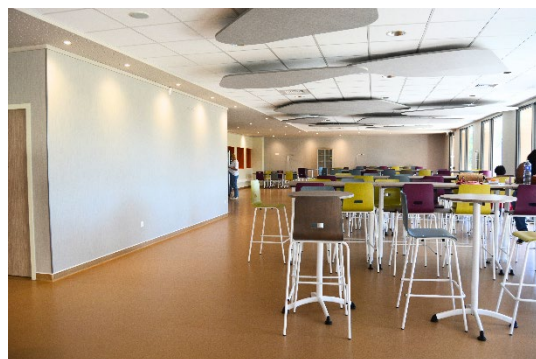
- Des espaces de travail et de réunion



- Des espaces d'enseignement modulables



- Un espace de simulation innovant



- Des espaces de vie commun



- Un Centre de Ressources et de Documentation

Un campus exemplaire en matière de développement durable

L'infrastructure s'inscrit dans une démarche environnementale responsable :

- Connexion au réseau chaleur urbain de la Ville de Blois ;
- Installation de panneaux photovoltaïques ;
- Extension et surélévation en ossature bois ;
- Utilisation de matériaux bio-sourcés notamment au niveau des isolants.

Le Campus Santé 41 illustre l'engagement du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique. Plutôt que de construire un bâtiment neuf, le bâtiment du Campus occupe **une ancienne friche urbaine totalement réhabilitée**, située à proximité immédiate de l'hôpital. Ce choix permet de limiter fortement la consommation de matériaux et l'empreinte carbone du chantier.



Le bâtiment principal de la friche a entièrement réutilisé et complété par une extension associant béton et bois. Les espaces verts sont préservés, étendus et densifiés : un ancien bâtiment sur le site a été rasé et transformé en espace vert, tous les arbres du site sont conservés, tandis que les abords ont été réaménagés et vont être complétés de nouvelles plantations au début de l'automne.

La **performance énergétique** a été au cœur de la conception. Le bâtiment bénéficie d'une isolation en laine de bois, de protections solaires extérieures et d'un raccordement au réseau de chaleur urbain d'Agglopolys. Pour garantir le confort des usagers face aux fortes chaleurs, un système de rafraîchissement par eau glacée a été privilégié à la climatisation traditionnelle, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.

Le Campus Santé 41 encourage également les **mobilités douces**, grâce à un garage à vélos sécurisé important (capacité de 80 vélos). Le site du Campus est desservi par les transports en commun, étant situé à proximité de l'arrêt de bus « Mail Charlot » (ligne C, réseau Azalys). Enfin, il s'inscrit dans une démarche sociale et locale à travers un partenariat avec l'association de réinsertion « Les jardins de Cocagne », produisant des légumes biologiques proposés aux étudiants et aux habitants du quartier.

Le chantier, données clés

Coût : 24M d'euros

Surface du
bâtiment : 8 000
m²

Type de chantier :
rénovation et
extension

Durée du chantier :
18 mois (mars
2025 à août 2026)

Maître d'ouvrage
et propriétaire :
Centre Hospitalier
de Blois

Maître d'œuvre :
groupe SOGEA
Centre, titulaire du
marché

Architecte : cabinet
d'architecture est A26,
implanté à Blois

Sous-traitants tous issus de la
Région Centre Val de Loire

450 professionnels sont
intervenues sur le chantier

Un projet réalisé dans un temps resserré et maîtrisé

• Démarrage
du chantier :
mars 2025

• Livraison du
site : août 2026

• Inauguration
: 25 septembre
2026

• Pose de la 1^{ère}
pierre : 8 juillet
2025

• Rentrée des
premiers
étudiants : 31
août 2026

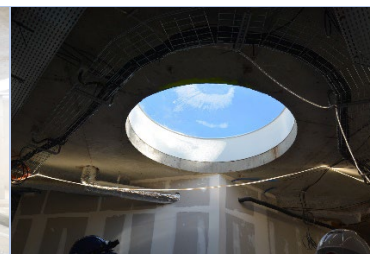
Retour en images du chantier



Pose de la première pierre:
8 juillet 2025



Travaux du hall principal:
Automne 2025



Percement d'un puits de lumière :
Automne 2025



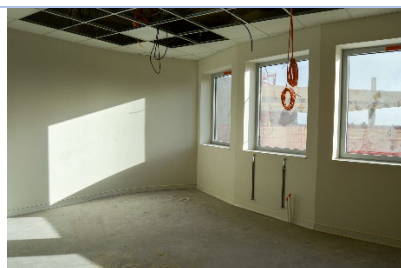
Pose des fenêtres:
Automne 2025



Construction de la future extension:
Automne 2025



Vue extérieure ouest
Automne 2025



Aménagement des bureaux – 3^e étage:
Hiver 2025



Visite des formateurs
Hiver 2025



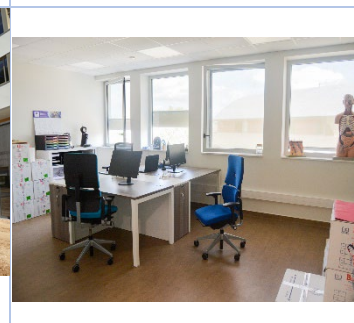
Visite du Préfet
Hiver 2025



Visite de mi-chantier
Février 2026



Aménagement des extérieurs
Printemps – été 2026



Déménagement
Été 2026



Contact presse

Centre Hospitalier de Blois : Secrétariat Général, service communication

> Tél. : 02 54 55 60 56

> Fax : 02 54 55 60 78

> E-mail : communication@ch-blois.fr